



Le 13/10/25

## **SYNDICAT C.G.T. DES TERRITORIAUX DE ROUEN**

53 Bourg l'Abbé - 76000- ROUEN

Tél : 02 35 00 29 20

E.Mail : [territoriauxrouen@free.fr](mailto:territoriauxrouen@free.fr) ou [syndicat.cgt@rouen.fr](mailto:syndicat.cgt@rouen.fr)

### **Déclaration au Comité Social Territorial du 13 Octobre 2025**

**Monsieur le Maire,**

Monsieur le Maire, nous profitons de cet avant dernier CST de l'année, pour vous rappeler que la reconnaissance de la pénibilité au travail est un droit fondamental et qu'elle doit trouver sa place dans notre collectivité.

Au quotidien, les agents de la Ville de Rouen accomplissent des missions essentielles au service de la population, souvent dans des conditions éprouvantes telles que l'exposition aux intempéries, port de charges lourdes, les horaires décalés, travail de nuit, l'exposition aux bruits, l'utilisation de produits dangereux. Ces réalités professionnelles qui s'inscrivent sur la durée, engendrent une usure prématurée de la santé des agents. Nous sommes confrontés quotidiennement à des demandes d'inaptitudes aux postes, aux fonctions, à des reclassements médicaux car nos collègues sont usés et abîmés par le travail qu'ils font au quotidien.

Pourtant malgré les engagements nationaux sur la prévention et la réparation de la pénibilité, la CGT constate que la collectivité tarde à mettre en place des mesures concrètes en faveur des agents et manque de reconnaissance.

Aménagement de poste, temps de récupération, accompagnement en fin de carrière, tuilage pour les agents se plaignant d'usure professionnelle voici les multiples propositions que la CGT a soumises depuis des mois voire des années à vos collaborateurs.

Vous devez garantir la reconnaissance pleine et entière des droits des agents concernés.

Nous réaffirmons que la santé et la dignité au travail ne sont pas négociables et qu'il est de la responsabilité de l'employeur de protéger ses agents et de reconnaître la réalité de leurs conditions de travail.

Les derniers échanges avec l'administration montrent que sur certains sujets, l'administration est fermée notamment sur le service de la DELE où nos collègues techniques lèvent, portent des charges lourdes au quotidien (chaises, tables, barrières, ..) et ne remplissent pas les critères de pénibilité selon l'administration sans nous donner plus d'explications sur une étude qui aurait pu être effectuée sur la fréquence, la manutention, etc...

La question se répète quand on nous ferme la porte sur l'évolution des sujétions particulières qu'ont déjà les agents de la DPB, le garage municipal, la DEPN propreté, espace vert, DEE, DPE, alors que cela est possible selon la réglementation.

Ou même lorsqu'il n'y a aucune négociation sur les agents de la DEPN du service graffiti qui sont exposés à des agents chimiques dangereux au quotidien, aux agents des écoles qui sont sur des cycles de 39h50 qui n'ont aucune reconnaissance de la pénibilité liée au travail impliquant des mouvements répétés, la même chose se pose pour les agents d'entretien de la DLA qui sont à la journée. Le constat est celui-ci, la grande majorité des sujétions reconnues sont celles des horaires décalés et pour le reste presque pas d'avancée.

Ces agents travaillent bien souvent dans des conditions éprouvantes qui perturbent la santé.

Toutes ces situations évoquées s'accumulent au fil des années et entraînent une usure prématurée de la santé des agents. C'est ce qu'on appelle la pénibilité et cette pénibilité doit être reconnue et compensée par des sujétions particulières. La santé des agents est une question de justice sociale.

La reconnaissance de la pénibilité n'est ni un caprice de la CGT ni un luxe mais bien une nécessité pour vos agents.

Nous attendons de votre part des engagements, de la reconnaissance sur ces demandes. Compenser la pénibilité c'est respecter les femmes et les hommes qui chaque jour assurent la continuité du service public sur la Ville de Rouen. Nous savons que vous êtes attachés à la reconnaissance des métiers pénibles et que vous êtes conscients que de nombreux agents deviennent inaptes à leur métier car pendant plusieurs années ils ont tout donné pour rendre un service public de qualité et donner une belle image de la Ville. Mais que derrière ce service public rendu chaque jour, il y a des réalités de travail qui usent le corps et l'esprit.

Nous attendons des actes forts de votre part dans les prochains mois.

Merci pour votre écoute.

**LAROSE Guillaume secrétaire général, déclaration CST du 13 Octobre 2025.**